



VILLE de HOUDAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N° 2026-DEL-050

OBJET : Point 5. 1 : Création d'un emploi permanent de juriste et chargé de commande publique de catégorie A à 50 %.

L'an deux mil vingt-six, le quatorze avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de HOUDAN, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie TETART, Maire.

Dates de convocation :
3 avril 2026.

Dates de publication :
7 avril 2026.

**Nbre de conseillers en
exercice : 27**

Nbre de votants : 26
(25 présents prenant
part au vote + 1 pouvoir)

Secrétaire de séance :

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L313-1 et L332-8,

Vu le tableau des emplois,

Considérant l'enjeu de prévention du risque contentieux et la nécessité de garantir la légalité des décisions administratives,

Considérant la volonté de la collectivité de se doter d'une expertise pérenne en matière de droit public et de commande publique,

Considérant la nécessité de créer un emploi de juriste et chargé de commande publique de cadre d'emploi attaché territorial (catégorie A) en raison de la nécessité d'assurer une veille juridique constante et d'apporter un conseil opérationnel aux services et aux élus dans la gestion quotidienne des affaires communales,

Monsieur le Maire propose :

- La création d'un emploi permanent de juriste et chargé de commande publique de cadre d'emploi attaché territorial (catégorie A) à temps non complet à raison d'une quotité de 50% de la durée de travail hebdomadaire.

Ses missions consisteront à apporter un conseil juridique pluridisciplinaire, à gérer les contentieux et à piloter les procédures de commande publique afin d'accompagner les élus et les services tout en assurant la défense des intérêts de la ville à compter du 1 mai 2026.



*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
A l'unanimité des membres présents et présentés, soit 26 voix POUR,*

- Article 1.** **DECIDE** : La création d'un emploi d'attaché territorial à temps non complet (50%) à compter du 1^{er} mai 2026.
- Article 2.** **PRECISE** : que cet emploi pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public en cas de recherche infructueuse de candidats titulaires, conformément à l'article L 332-8 2° du Code Général de la Fonction Publique.
- Article 3.** **ADOpte** la modification du tableau des emplois telle que présentée en annexe
- Article 4.** **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés sur cet emploi seront inscrits au budget.

Le Secrétaire de séance,
Gilles CABARET.



A HOUDAN, le 21/04/2026

Le Maire,
Jean-Marie TÉTART.



La présente délibération peut faire l'objet :

- d'un **recours gracieux** auprès du Maire dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité. L'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de la réception du recours équivaut, par principe et sauf exceptions, à une décision implicite de rejet en application de l'article L.411-7 du Code des relations entre le public et l'administration,
- d'un **recours contentieux** auprès du tribunal administratif de Versailles, notamment par voie électronique via l'application «Télérecours citoyen» accessible sur le site interne, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité, ou à compter de la réponse explicite ou implicite du Maire si un recours gracieux a été préalablement exercé, notamment dans les cas où un recours administratif préalable est obligatoire.

ANNEXE

Tableau des effectifs - Conseil municipal du 14 avril 2026

Grade ou emplois		Emplois budgétaires				
Grades ou emplois	CAT	Titulaires		Non titulaires		Total
		TC	TNC	TC	TNC	
Emplois fonctionnels - 1		1	0	0	0	1
Directeur général des services	A	1	0	0	0	1
Filière administrative - 2		21	1	1	1	24
Attaché territorial	A	4	0	1	1	6
Rédacteur principal de 1ère Classe	B	2	0	0	0	2
Rédacteur principal de 2ème Classe	B	2	0	0	0	2
Rédacteur	B	2	1	0	0	3
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	2	0	0	0	2
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	4	0	0	0	4
Adjoint administratif	C	5	0	0	0	5
Filière technique - 3		24	4	0	0	28
Ingénieur principal	A	1	0	0	0	1
Technicien principal de 1ère classe	B	1	0	0	0	1
Technicien principal de 2ème classe	B	0	0	0	0	0
Technicien	B	0	0	0	0	0
Agent de maîtrise principal	C	1	0	0	0	1
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	2	0	0	0	2
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	4	0	0	0	4
Adjoint technique	C	15	4	0	0	19
Filière sociale - 4		4	0	0	0	4
Agent spécialisé écoles maternelles principal 1ère classe	C	1	0	0	0	1
Agent spécialisé écoles maternelles principal 2ème classe	C	3	0	0	0	3
Filière police - 5		2	0	0	0	2
Gardien brigadier	C	1	0	0	0	1
Brigadier chef principal	C	1	0	0	0	1
Total des emplois de 1 à 5 :		52	5	1	1	59
		TC	TNC	TC	TNC	TC
		Titulaires		Non titulaires		Total

De: actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr
Envoyé: vendredi 24 avril 2026 10:58
À: s2low@www.bl-echanges-securises.fr; Secrétariat - Ville de HOUDAN;
backuptdt@berger-levrault.com
Objet: ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte
Pièces jointes: EACT--SPREF0781-217803105-20260424-13842.xml;
078-217803105-20260414-2026_DEL_050-DE-1-2_14597.xml



Accusé de réception

Acte reçu par: Sous Préfecture MANTES-LA-JOLIE

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2026-04-24(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: HOUDAN

N° de SIREN: 217803105

Numéro Acte de la collectivité locale: 2026_DEL_050

Objet acte: Création d'un emploi permanent de juriste et chargé de commande publique de catégorie A à 50 pourcent.

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 4.1-Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Identifiant Acte: 078-217803105-20260414-2026_DEL_050-DE

Rapport d'erreur(s):

De: actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr
Envoyé: vendredi 24 avril 2026 10:58
À: s2low@www.bl-echanges-securises.fr; Secrétariat - Ville de HOUDAN;
backuptdt@berger-levrault.com
Objet: ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte
Pièces jointes: EACT--SPREF0781-217803105-20260424-13842.xml;
078-217803105-20260414-2026_DEL_050-DE-1-2_14597.xml



Accusé de réception

Acte reçu par: Sous Préfecture MANTES-LA-JOLIE

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2026-04-24(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: HOUDAN

N° de SIREN: 217803105

Numéro Acte de la collectivité locale: 2026_DEL_050

Objet acte: Création d'un emploi permanent de juriste et chargé de commande publique de catégorie A à 50 pourcent.

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 4.1-Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Identifiant Acte: 078-217803105-20260414-2026_DEL_050-DE

Rapport d'erreur(s):